

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_010 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE DES
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_010 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif des transports urbains 2020, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **9 747 670,88 €** dont :

6 607 350,00 € en fonctionnement
3 140 320,88 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	750 350,00 €
- le versement transport	4 100 000,00 €
- la participation de la région	474 000,00 €
- les autres produits de gestion courante	23 000,00 €
- des atténuations de charges	70 000,00 €
- des produits exceptionnels dont le remboursement des sinistres	187 000,00 €
- une participation exceptionnelle du budget général	1 000 000,00 €
- Amortissement des subventions reçues	3 000,00 €

Total des recettes **6 607 350,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 795 866,97 €
- les charges de personnel	3 650 361,00 €
- les atténuations de produits	5 000,00 €
- la dotation aux amortissements	870 000,00 €
- l'intérêt de la dette	38 500,00 €
- les charges exceptionnelles et dépenses imprévues	21 510,00 €
- un virement à la section d'investissement	226 112,03 €

Total des dépenses **6 607 350,00 €**

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une enveloppe d'emprunt	1 869 208,85 €
- la dotation aux amortissements	870 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	226 112,03 €
- Opérations patrimoniales	175 000,00 €

Total des recettes **3 140 320,88 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- le remboursement en capital de l'emprunt	400 000,00 €
- du programme de renouvellement du parc de véhicules	930 000,00 €
- des études de faisabilité d'un site multimodal	10 000,00 €
- les services aux usagers et équipements sur réseau	336 000,00 €
- Centre technique Lebon	1 286 321,88 €
- Opérations patrimoniales	175 000,00 €
- Amortissement subventions reçues	3 000,00 €

Total des dépenses **3 140 321,88 €**

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif des transports urbains 2020, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **9 747 670,88 €** dont :

6 607 350,00 € en fonctionnement
3 140 320,88 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL